



DU COPIEUR À LA GED

T. 0848 912 912
www.devillard.ch

devillard

CCIG info

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Initiative Minder

Un an après son adoption, Dominique Biedermann a fait le point lors de la **Journée du Conseil d'administration**. **PAGE 4**

Nouvelles des membres

C'est le nom de la rubrique qui permet dorénavant aux membres de publier des nouvelles de leur entreprise. **PAGE 6**

Immobilier d'entreprise

Le COMPTOIR IMMOBILIER organise un **séminaire sur les opportunités de relogement** pour les entreprises. **PAGE 7**

FORMATION EN MANAGEMENT DURABLE

Le développement durable : bon pour l'entreprise

Soutenu par la CCIG depuis sa création, le Diplôme d'études supérieures en emploi (DAS) en Management durable de la Haute école de gestion de Genève (HEG) et de HEC Executive de l'Université de Genève accueillera au mois de septembre sa sixième volée d'étudiants. L'occasion de faire le point sur les atouts d'une formation professionnelle unique en Suisse romande avec **Andrea Baranzini**, professeur et responsable de la Formation continue HEG, et **Paolo Baracchini**, chargé de cours, co-directeurs de la formation.

Le DAS en Management durable a été créé en 2009, grâce au partenariat entre les deux institutions genevoises que sont la HEG Genève et HEC Executive de l'Université de Genève. Premier diplôme professionnel spécialisé en la matière en Suisse romande, il se démarque par une offre de cours complète, dont l'objectif est de former des professionnels à la mise en œuvre concrète et structurée du développement durable et de la responsabilité sociétale au cœur de la gestion d'entreprise.

La formation comprend douze modules d'enseignement, répartis sur une année. Ils couvrent des thématiques telles que la stratégie développement durable et la gouvernance, le marketing soutenable, les principes éthiques, l'évaluation de projet et de produit ou encore l'audit management durable en entreprise. Pour chaque module,

trois types d'intervenants (académiques, experts et professionnels en entreprise) viennent présenter une approche structurée aux étudiants leur permettant ainsi d'avoir une compréhension et des compétences effectives dans le domaine de la responsabilité sociétale et de la durabilité. Sur l'ensemble de la formation, plus de 70 intervenants viennent partager leurs savoirs et compétences avec les participants.

Grande nouveauté pour cette formation: depuis l'an passé, trois modules sont certifiants et permettent d'obtenir une attestation de formation de l'Institut Formation Carbone de Paris, une certification GRI (Global Reporting Initiative) et une certification d'auditeur en Management durable en partenariat avec ISC Business School Paris.

« Depuis sa création, nous pouvons dire que le DAS en Management



La CCIG, représentée ici par Nathalie Hardyn lors de la Cérémonie des Diplômes, soutient le DAS en Management durable depuis ses débuts.

durable a trouvé son niveau reconnu d'excellence et a atteint la structure qui était souhaitée au départ » affirme Andrea Baranzini. Ce qui n'exclut pas la possibilité d'étendre les certifications ou partenariats dans le futur, bien entendu. Le processus d'évaluation de la for-

mation par les étudiants, mis en place dès la première volée, est aussi l'une des clés de ce succès.

Se former... et être reconnu dans la profession

On compte en moyenne entre 15 et 20 participants par session, issus

généralement du secteur de l'industrie et des services du bassin genevois. Quatre « profils types » de participants peuvent être identifiés. Il y a tout d'abord – et c'est la catégorie la plus exigeante – les personnes qui se sont vu confier une mission en

suite page 2

Avec Secur'Archiv vos archives restent en Suisse!

ENTREPOSAGE D'ARCHIVES
NUMERISATION ET ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE.

RÉDUISEZ VOS COÛTS DE PERSONNEL,
D'ARCHIVAGE ET GAGNEZ DE LA PLACE!

WWW.SECURARCHIV.CH
+41 22 827 80 25

ENVIRONNEMENT ULTRA-SÉCURISÉ – NORMES ISO 9001 – ANONYMAT ABSOLU
BANQUES / AVOCATS / PHARMA & MEDICAL / FIDUCIAIRES / MULTINATIONALES / HORLOGERIE / INDUSTRIES / ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Secur'Archiv

NIXOLAS TAMARI
CEO de Sucafina SA
Membre du Conseil de la CCIG



L'instabilité, une menace réelle

La branche du négoce international, que j'ai le plaisir de représenter au sein du Conseil de la CCIG, est instable par nature car les entreprises qui exercent dans ce secteur sont soumises à des fluctuations de cours, qui défont parfois la logique. Ainsi, en 2014, la baisse des cours des matières premières a été en moyenne de 25 %. Mais cette moyenne recouvre une réalité qui va de -50 % pour le pétrole à -10 % pour les métaux, en passant par -20 % pour les matières premières agricoles. A cela s'ajoute le ralentissement des pays émergents (Chine, Russie-Ukraine et Brésil). Comme si cela ne suffisait pas, les investisseurs financiers qui achetaient des matières premières pour diversifier leurs portefeuilles ont cessé de le faire, notamment en raison de l'appréciation du dollar et d'une réglementation toujours plus contraignante.

C'est précisément parce que le négoce international est une activité instable qu'il a besoin de s'exercer dans un cadre d'une grande stabilité. La Suisse a traditionnellement fait de la stabilité de ses institutions et de la prévisibilité de sa politique son principal élément de différenciation, pour utiliser une terminologie marketing.

Force est malheureusement de constater que cette époque est révolue. Le président du Conseil d'Etat, François Longchamp, lors de la 150^e Assemblée générale de la CCIG l'a souligné : « sur le plan institutionnel, la Suisse fut longtemps belle, mais ennuyeuse. Une mécanique parfaite, mais jamais de surprises. Ces temps ont changé. » En moins d'un an, les citoyens se seront ainsi prononcés sur la suppression des forfaits fiscaux, sur l'initiative Ecopop et sur le remplacement de la TVA par une taxe sur l'essence.

L'arc lémanique est un véritable cluster pour le commerce des matières premières. Mais il n'est pas à l'abri d'une perte de substance. Car il faut être réaliste : le secteur est en voie de consolidation, le nombre d'acteurs est appelé à diminuer et certaines activités liées au commerce de matières premières telles que son financement sont en perte de vitesse. A cela s'ajoutent des coûts opérationnels particulièrement élevés en Suisse, ainsi que le risque d'une « réglementation » inappropriée.

Il ne s'agit pas de peindre le diable sur la muraille mais d'analyser froidement les faits. La Suisse est chère et elle perd de sa stabilité. Les entreprises de secteurs tels que le mien vont être amenées à prendre des décisions de gestion, qui vont les conduire à étudier plus sérieusement les options étrangères.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►



Andrea Baranzini entouré d'une partie des étudiants de la volée 2014, fraîchement diplômés.

termes de développement durable dans leur entreprise. Ces participants sont à la recherche d'outils concrets et directement applicables afin de mettre en œuvre leur mission. On retrouve aussi des personnes qui souhaitent évoluer au sein de leur entreprise en intégrant une position dans le domaine du développement durable ou de la responsabilité sociétale.

Viennent ensuite les personnes occupant déjà un poste dans ce domaine et qui souhaiteraient valider leur savoir et leurs acquis. Finalement, le diplôme attire aussi un public désireux d'enrichir sa culture générale avec une approche moderne et intéressante, même si cette catégorie reste minoritaire. Leur objectif commun ? Disposer d'une attestation formelle qui puisse certifier de leurs réelles compétences en Management durable, affirme Andrea Baranzini.

En plus de la formation en elle-même, le DAS en Management

durable offre aux participants l'occasion de se construire un réseau professionnel de très haute qualité. Que ce soit entre les participants mêmes, mais surtout grâce à l'accès facilité aux intervenants dont ils bénéficient.

S'ajoutent à cela les Rencontres du Management durable, organisées conjointement par la HEG, la CCIG et le Service cantonal du développement durable, qui représentent pour les étudiants un lieu supplémentaire de rencontre avec des entreprises actives dans le développement durable.

Le développement durable : un outil d'optimisation de la gestion d'entreprise

Cela fait une dizaine d'années que la notion de développement durable et l'approche de responsabilité sociétale ont trouvé un certain public auprès des entreprises en Suisse et dans le monde.

Si les actes de ces dernières se sont souvent traduits par de

« bonnes actions » ou même des coups de publicité au départ, elles expriment aujourd'hui le besoin de structurer leur démarche à travers une véritable stratégie. « Elles ont atteint une certaine maturité managériale dans leur approche du Management durable » affirme Paolo Baracchini.

Cette maturité s'illustre par des questions que les entreprises se posent en termes de performance durable telles que « Comment gérer mes ressources sur le long terme ? », « De quelle manière justifier mon impact auprès de l'ensemble des parties prenantes ? », « Quel est le rôle de mon entreprise vis-à-vis de la société et vice-versa ? » ou encore « Comment valoriser et présenter la qualité de mon entreprise ? ».

Les entreprises se retrouvent aujourd'hui face à un choix important : attendre qu'on leur dise ce qu'elles devront faire en termes de développement ou être proactives et obtenir ainsi un avantage compétitif, améliorer leur productivité et la valeur ajoutée de leurs produits et prestations.

« Le développement durable n'est pas un plus, c'est une manière sensée de gérer au mieux son entreprise » conclut Paolo Baracchini. Il s'agit d'une expansion du périmètre de l'action et de créativité de l'entreprise. Selon lui, il existe encore un espace inexploité de performance et d'outils à intégrer pour les entreprises afin de garantir leur pérennité. ■

■ INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
www.hesge.ch/heg/madu

Séminaires d'entreprise

Mettez en valeur votre savoir-faire

Vous souhaitez élargir votre clientèle, développer vos affaires, mettre en valeur vos produits et services et gagner en visibilité ? Alors utilisez les compétences de la CCIG en organisant un séminaire d'entreprise !

Pour tout renseignement, contactez M. Sonam Bernhard
tél. 022 819 91 24, s.bernhard@ccig.ch



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



Paroles d'étudiants

Deux anciens élèves, lauréats du Prix de la CCIG* en 2013 et 2014, témoignent de leur expérience.



Deborah Paulino, responsable des Opérations chez 022 TELEGENEVE SA – NAXOO, lauréate du Prix de la CCIG* en 2013

Quelles étaient vos attentes lors de votre inscription à ce DAS ?

Le développement durable est un sujet qui m'intéresse à titre personnel depuis des années. Ayant une formation initiale en gestion d'entreprise, je me suis inscrite pour connaître l'apport du « durable » au management. Je souhaitais découvrir les applications du management durable en entreprise.

Qu'avez-vous retiré personnellement de cette formation ?

J'ai particulièrement apprécié la confrontation des points de vue avec les intervenants ainsi qu'avec le groupe d'étudiants, qui avait une dynamique positive et enrichissante.

La force de cette formation est d'allier une approche théorique avec des échanges et réflexions sur des cas pratiques. En particulier, les travaux de validation des modules sont l'occasion d'analyser le fonctionnement d'une entreprise par rapport aux concepts étudiés. Cette formation est d'autant plus intéressante que l'on peut s'appuyer sur sa propre expérience professionnelle.

Le travail final d'audit d'une entreprise donne tout son sens aux nombreux cours suivis : il m'a permis d'appliquer concrètement les enseignements reçus au profit d'une entreprise réelle, dans un domaine qui m'était totalement étranger.

Enfin c'était un joli challenge personnel d'entreprendre une formation en parallèle de mon activité, une opportunité d'entretenir la vivacité de mes neurones, tout en découvrant de nouveaux horizons.

suite de la page 2 ▶



Quentin Mathieu, responsable des projets à l'Aéroport de Genève, lauréat du Prix de la CCIG* en 2014

Que représente pour vous le Prix de la CCIG ?

Par ce prix, la CCIG souligne l'utilité et l'intérêt du management durable dans le pilotage stratégique d'une entreprise. De manière personnelle, je suis très content d'avoir obtenu ce prix, qui vient couronner une année de formation très enrichissante. J'en profite pour remercier la CCIG d'encourager ce savoir-faire indispensable pour la gestion de l'entreprise et répondre aux défis posés par le développement durable.

Le management durable, ça se traduit comment dans votre entreprise ?

Ayant commencé à travailler à l'Aéroport de Genève au cours de la formation, j'ai pu découvrir une entreprise en phase de croissance dans un secteur aéronautique polari-

sant beaucoup de préoccupations environnementales et sociales. Genève Aéroport est, pour moi, très révélateur des enjeux actuels du développement durable. Il doit composer avec un nombre très important de paramètres souvent contradictoires.

À ce titre le dialogue avec les parties prenantes revêt une importance capitale de même que l'analyse fine des besoins, des préoccupations et des attentes présents et futurs. Sans oublier les dimensions locales, nationales et internationales. Je dirais de manière très générale que la durabilité consiste, dans ce cadre, à gérer la complexité, identifier les impacts et arbitrer les attentes afin de minimiser le négatif et maximiser le positif.

Selon vous, quels sont les défis d'une telle discipline dans les années à venir ?

Il s'agit d'une jeune discipline ; pour ma part, je vois trois défis principaux. Le premier réside dans la capacité à innover et à disposer des outils et connaissances permet-

tant de s'assurer de la pertinence et de la cohérence des actions dans le temps.

Le deuxième consiste en l'anticipation des changements de paradigme ; qu'ils soient réglementaires, conjoncturels ou sociaux, ils seront à l'avenir de plus en plus au centre des préoccupations de l'entreprise.

Le troisième est en rapport avec la conduite du changement ; les mentalités doivent évoluer. Nous sommes actuellement passés dans une ère où il faut faire qualitativement mieux, de manière différente, transparente et respectueuse.

Afin de ne pas subir le changement, les entreprises doivent se montrer innovantes ou au moins exemplaires sur les plans entrepreneurial, social et environnemental. Elles devraient participer à une transition systémique inévitable et urgente.

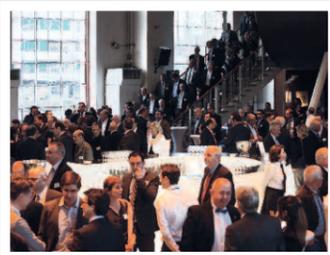
*Ce Prix récompense le candidat qui a réalisé la meilleure moyenne générale.

CCIG

1865 CENT CINQUANTE ANS 2015

L'Assemblée générale en images

Découvrez les photos de l'Assemblée générale du 23 mars dernier (Bâtiment des Forces motrices) sur la page Facebook de la CCIG : www.facebook.com/CCI.Geneve



La CCIG remercie **VACHERON CONSTANTIN** sponsor principal de son 150^e anniversaire.
Manufacture Horlogère. Genève, depuis 1755.

Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires.

- Publications d'offres d'emploi
- FORUMS de recrutement
- Réseau d'Alumni

Unige.ch/emploi 022 379 77 08

Employeurs **E****U** Université

Uni-emploi



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SWISS BOARD INSTITUTE

L'initiative Minder: un an après

A l'occasion de la Journée du Conseil d'administration du 5 février 2015, Dominique Biedermann, directeur de la Fondation Ethos, a dressé un bilan de la pratique des conseils d'administration, un an après l'adoption de l'initiative Minder. Vincent Tattini, de l'étude Lalive, en souligne les points saillants.



Directeur de la Fondation Ethos, Dominique Biedermann fait le point sur la mise en œuvre de l'initiative Minder, un an après son adoption.

La mise en œuvre de l'initiative Minder, qui ne concerne que les sociétés cotées en bourse, est incarnée par l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées (ORab). Celle-ci donne aux actionnaires trois types de nouveaux droits: 1) en matière d'élection; 2) pour les modifications statutaires nécessaires à la mise en œuvre de l'initiative et, enfin, 3) pour les votes annuels (contraignants) sur les montants de la rémunération de la direction générale ainsi que du conseil d'administration.

Le premier point mis en œuvre dès l'entrée en vigueur de l'ORab a trait aux nominations. Les sociétés concernées ont dû organiser des élections annuelles et individuelles, non seulement des membres du conseil d'administration mais également, spécifiquement, du président du conseil d'administration ainsi que des membres du comité de rémunération. Cette première modification n'a pas entraîné de grands changements, si ce n'est sur la durée des assemblées générales.

Les modifications statutaires nécessaires à la mise en œuvre de l'initia-

tive Minder sont quant à elles beaucoup plus controversées. A teneur de l'ORab, celles-ci doivent être adoptées au plus tard à fin 2015. Concrètement, 70% des sociétés concernées ont déjà adopté les modifications nécessaires. Le dernier tiers des sociétés va devoir modifier ses statuts dans le courant de l'année 2015.

Une question importante se pose toutefois sur les modalités du vote portant sur les rémunérations: ce vote est-il prospectif ou rétrospectif? S'agissant de la rémunération du conseil d'administration, le vote est prospectif et se fait pour l'année à venir. En ce qui concerne le vote pour la direction générale, la situation est plus compliquée. Un directeur général perçoit généralement un salaire fixe et une part variable. S'agissant du salaire fixe, il s'agit d'un vote prospectif. S'agissant de la part variable, il y a plusieurs possibilités. L'assemblée générale peut voter à l'avance le montant de la rémunération variable maximale qui pourrait être servie ou voter à la fin de l'année, sur la base de la performance, une rémunération variable. Dans les faits, la majorité (75%) des sociétés a opté pour un vote pros-

pectif, soit une enveloppe maximale à distribuer. C'est par exemple le cas de Swisscom ou de Romande Energie. Les investisseurs institutionnels ont, pour leur part, choisi le vote rétrospectif. Il est toutefois intéressant de noter que le projet de révision du code des obligations présenté par le Conseil fédéral prévoit que les votes prospectifs sur les rémunérations variables sont illicites.

Le type d'honoraires pour le conseil d'administration est une autre des questions essentielles pour les actionnaires. Il s'agit d'éviter que les administrateurs aient le même intéressement que les membres de la direction qu'ils sont censés contrôler. Dans la pratique, on constate qu'il n'y a que 62% des conseils d'administration qui ont une rémunération entièrement fixe. Les autres, soit 38%, bénéficient d'une rémunération qui est en tout ou partie variable et qui dépend de la performance de la société, ce qui ne va pas sans poser de difficultés dans la mesure où l'intéressement est souvent le même pour les administrateurs que pour la direction générale.

La réserve de rémunérations pour les nouveaux membres de la direction générale constitue également une question sensible. Il peut arriver qu'en cours d'année un nouveau membre de la direction générale doive être engagé. Comment procéder pour le payer si rien n'a été prévu lors de la dernière assemblée générale? 75% des sociétés disposent, dans leurs statuts, qu'un pourcentage de la rémunération totale de la direction générale soit de la

réserve pour ce type de scénario. Dans la pratique, on constate que les sociétés prévoient jusqu'à 40% de rémunérations supplémentaires par rapport à la rémunération totale de la direction pour s'assurer qu'en cas de nouvel engagement, les fonds nécessaires soient à disposition. En approuvant la rémunération, les actionnaires approuvent ainsi automatiquement la rémunération d'éventuels nouveaux membres de la direction générale.

S'agissant des indemnités de départ prohibées par l'initiative Minder, la question est revenue par la petite porte sous la forme de clauses de non-concurrence payées. Si ces clauses ne sont formellement pas prohibées, il est pour le moins surprenant que près de la moitié des entreprises ont prévu dans leurs statuts, après l'adoption de Minder, des clauses de non-concurrence payées. L'introduction de telles clauses dans les statuts ne signifie pas encore qu'elles ont déjà été implémentées dans les contrats de travail. Les sociétés anticipent simplement le droit de le faire.

La question du nombre de mandats externes pour le conseil d'administration et la direction générale est également une question que les sociétés doivent régler. La majorité des grandes sociétés a prévu que leurs administrateurs peuvent avoir entre quatre et cinq mandats dans d'autres sociétés cotées. Pour tenir compte du poids d'une présidence, certaines très grandes sociétés ont prévu que les présidences comptent double.

A partir de cette année, les actionnaires doivent voter de manière contraignante sur le montant des rémunérations du conseil d'administration et de la direction générale. Ceci soulève des questions délicates en termes de transparence. Pour qu'un actionnaire puisse décider si le montant de la rémunération est adéquat ou non, il doit être informé, non seulement sur le montant lui-même, mais également sur la structure des rémunérations et des plans de prévoyance. Ceci requiert des explications sur l'adéquation entre les rémunérations et la performance et, pour ce faire, les montants des rémunérations doivent être présentés de manière détaillée, ce qui ne va pas sans poser des difficultés.

La valorisation des plans à long terme soulève également des complications très importantes dans la mesure où ces plans portent sur plusieurs années et ne se fondent pas tous sur les mêmes éléments, ni les mêmes méthodes de valorisation.

La révision du Code des obligations va probablement durer plusieurs années. La procédure de consultation est à peine close de sorte que le Conseil fédéral transmettra son projet au parlement certainement encore cette année. Encore plusieurs années de débats parlementaires sont à prévoir avant l'entrée en vigueur des dispositions qui remplaceront l'ORab actuelle. Peut-on la prévoir pour 2020? La question reste ouverte. Minder va assurément encore faire couler beaucoup d'encre. ■

BUSINESS PACKAGE 5 ANS

- LEASING 2,9 %
- SERVICE
- MAINTENANCE
- GARANTIE

CITROËN NEMO

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN BERLINGO

CITROËN JUMPY

CITROËN JUMPER

Les véhicules utilitaires proposés sont destinés à une utilisation commerciale ou professionnelle. Offres exclusivement réservées à la clientèle Entreprise selon le règlement Citroën et dans le réseau participant. Conditions de leasing : durée du leasing jusqu'à 60 mois. L'offre est seulement valable en relation avec un contrat service FreeDrive. Casco complète obligatoire non comprise. Conditions de leasing sous réserve de l'accord par Citroën Finance, Division de PSA Finance (Suisse) SA, Schlieren.

CITROËN

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN
GENÈVE

CITROËN (Suisse) S.A. – Succursale de Genève – Route des Acacias 27 – 1211 Genève 26
022 / 308 03 53 – 022 / 308 02 49 – www.citroen-geneve.ch

BUSINESSCENTER

COLLABORATION

20 ans d'aventures entrepreneuriales

Les années nonante sont plutôt moroses pour l'économie suisse et plus spécifiquement pour les cantons de Vaud et de Genève. L'inflation grimpe jusqu'à 5 %, la crise du logement sévit, les finances publiques sont fortement endettées, des tensions entre le monde politique, l'Etat et les partenaires sociaux se font sentir... Ce marasme suscite des initiatives privées.



C'est ainsi que, sous l'impulsion d'Armand Lombard et d'Anne Southam, la direction de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (Jean-Luc Strohm) et celle de la CCIG (Patrick Coidan) s'allient aux Etats de Vaud et de Genève via leurs promotions économiques, avec l'appui des banques cantonales vaudoise et genevoise, et créent le 16 juin 1995 **Genilem, Génération Innovation Lémanique**.

Genilem, association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, a pour mission d'augmenter les chances de succès d'entreprises innovantes en démarrage en leur offrant un accompagnement gratuit et personnalisé de trois ans. De par sa structure de financement reposant sur un partenariat privé-public, Genilem jouit d'un positionnement unique. Ainsi, ce service d'accompagnement aux entreprises en démarrage est financé par des entreprises privées, allant de la multinationale à

la PME, qui elle-même est parfois passée par les conseils avisés d'un coach de Genilem. De ce fait Genilem, et indirectement ses parrains, contribue largement au dynamisme du tissu économique régional.

Des centaines d'entreprises accompagnées

En 20 ans, plus de 300 entreprises ont été accompagnées. Grâce à un coaching de qualité durant leur phase de développement, 76 % de ces entreprises sont pérennes et ont créé plus de 3 000 emplois directs.

Genilem attache la plus haute importance à la personnalité de l'entrepreneur, à la faisabilité et à la viabilité économique des projets d'innovation, plutôt qu'à leurs aspects technologiques. Peu importe le secteur d'activité, la diversité est favorisée. Les dossiers retenus sont soumis à un Comité de sélection de projet multidisciplinaire, composé de différentes personnalités romandes.

Quelque 200 parrains au centre du concept

Le parrainage est au centre du concept de Genilem car c'est grâce à lui que la mission de l'association peut être assurée et que des relations sur le long terme sont tissées.

Les ambitions de Genilem sont de renforcer la mise en relation entre les parrains et les entreprises accompagnées et de renforcer l'implication des parrains dans le processus d'accompagnement.

Par exemple, avec l'initiative de Mentoring, le parrain amène ses compétences et son savoir-faire dans le cadre de rencontres ponctuelles organisées par les coaches de Genilem, mettant en relation de façon structurée les représentants du parrain et les entrepreneurs sur des thématiques de gestion (démarche commerciale, problématiques RH, finances, marketing et communication, propriété intellectuelle et gestion de la marque...).

Cette année d'anniversaire est donc l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont cru en Genilem et qui ont fait confiance à ses acteurs. Merci ! ■

Philippe Gaemperle, directeur

La CCIG, membre fondateur de Genilem, lui souhaite un heureux anniversaire !

COMMERCE INTERNATIONAL

Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas



Patrick Thiébaud, CEO de la fiduciaire Wealthings, a participé, en septem-

bre dernier, à la délégation économique à destination de la Chine (Beijing et Hong Kong). Sa participation à cette mission organisée par la CCIG, l'OPI, le Service de la Promotion économique, la Chambre de commerce Suisse-Chine et Switzerland Global Enterprise (voir CCIGinfo n° 9 et 10 - 2014) a abouti à un résultat réjouissant. Témoignage.

Pourquoi la Chine ?

Il y a 18 ans, j'ai travaillé quelques mois à Shanghai pour la Chambre internationale du commerce. Déjà à l'époque, je m'étais dit que j'ouvrierais volontiers un jour une tête de pont dans ce pays en plein développement, et que la Suisse représentait une excellente porte d'entrée en Europe pour les Chinois. Depuis, j'ai ouvert ma fiduciaire 2.0 à Genève, puis à Lausanne et Fribourg. Lorsque j'ai appris, via la CCIG, qu'une mission économique était organisée en Chine, je me suis dit que ce serait une excellente occasion d'aller « prendre la température ».

Pourquoi y aller dans le cadre d'une de ces délégations ?

La possibilité offerte par Switzerland Global Enterprise (S-GE) d'organiser sur place des meetings « one to one » m'intéressait beaucoup. J'ai donc fait part de mon souhait : rencontrer des fiduciaires qui opéraient dans le même créneau que le mien et qui pourraient être intéressées à

créer une joint venture, ceci à Hong Kong. Pourquoi dans cette ville ? Parce que je n'ai pas moi-même de connaissances particulières de la culture chinoise et que, Hong Kong étant plus « occidentalisée », la double culture y est plus développée. S-GE a sélectionné trois fiduciaires, qui avaient un profil très différent. Avec une des trois, le « feeling » est passé. Après plusieurs échanges par Skype, je suis retourné la voir en décembre dernier. Là, en quelques jours, un accord de partenariat a été signé. Depuis, j'ai ouvert un bureau Wealthings à Hong Kong, dans les locaux de la fiduciaire chinoise, que je représente à Genève.

Aviez-vous déjà participé à une telle délégation ?

Non, c'était la première fois. Auparavant, je ne savais pas que S-GE pouvait aider le public, ni à quelle porte aller frapper. Mais j'ai retiré de cette mission beaucoup plus que ce que j'en attendais : je me suis créé un réseau à Genève grâce aux participants !

Vous êtes-vous mis au chinois ?

J'ai essayé mais c'est vraiment difficile... Heureusement, la Chine s'est mise à l'anglais ! Ce qui compte le plus, pour les Chinois, ce sont les relations. Il faut tisser des liens, les entretenir et obtenir leur confiance. La parole donnée compte plus qu'un contrat signé. Une fois la confiance établie, tout est possible.

Vous participerez à la prochaine délégation ?

Oui, bien sûr, si la région représente un intérêt pour ma fiduciaire, je m'inscris tout de suite ! ■

gva e-services

Avec la nouvelle plateforme online de GENÈVE AÉROPORT, offrez une touche de confort à vos voyages.



ResaPark

Réservez votre place de parking dès CHF 10.-*

Priority Lane

Accédez rapidement aux salles d'embarquement CHF 8.-*

Salon VIP

Détendez-vous dans le salon Swissport avant votre vol CHF 35.-*

* Tarifs sous réserve de modification.

f in YouTube gva.ch/e-services

GENÈVE
AÉROPORT

CCIG COMPTE RENDU

Midi de la Chambre du 12 mars 2015



Les orateurs de ce Midi, de gauche à droite : Arnaud Ducrot, Protectas SA ; Alexis Barbey, CAP Conseil en Affaires publiques ; Gregory Chollet, Loyco ; Anne-Sophie Courvoisier et Isabelle Pontignies, Umdasch Shopfitting ; Vincent Daher, Junior Entreprise HEG et Patrick Thiébaud, Wealthings SA.

Loyco offre des services experts de conseil et d'externalisation en assurances, RH, comptabilité, fiscalité et gestion des risques, qui s'appuient sur des spécialistes brevetés et une solution informatique innovante. www.loyco.ch

PROTECTAS SA, société suisse de sécurité privée, propose une gamme complète de services combinant prestations humaines et technologie pour répondre aux besoins des particuliers et des entreprises. Ses solutions innovantes apportent le meilleur ratio coût/efficacité du marché. Elle fournit le savoir-faire du leader mondial suédois de la sécurité privée avec 310 000 employés dans 54 pays. www.protectas.com

CAP Conseil en Affaires Publiques offre des services de conseil en communication aux entreprises pour faciliter leurs contacts avec l'administration publique. Convaincu que communiquer avec les pouvoirs publics contribue à faire aboutir les projets, il offre un appui dans la constitution ou le suivi de dossiers, la mise en relation, la veille politique, la rédaction de newsletters ou la mise en place d'actions d'influence (lobbying). www.capconseil.ch

Créée en 2010, la Junior Entreprise de la Haute Ecole de Gestion a pour but de promouvoir

l'entreprenariat et de réaliser des mandats à un niveau national ou international. Ses prestations couvrent en trois domaines : économie d'entreprise, information documentaire et informatique de gestion. Ses membres ont travaillé en entreprise pour une durée d'un an au moins et sont donc à même de fournir un travail professionnel répondant aux besoins du client. www.jehg.ch

Umdasch Shopfitting, concepteur, agenceur et fabricant, est le spécialiste de l'agencement des espaces de vente. Il travaille sur le concept du magasin, le mobilier, la coordination avec d'autres corps de métier, la livraison et l'installation : l'agencement à 360° selon un bon rapport qualité-prix-service. Son expertise optimise la circulation de la clientèle, garantissant l'optimisation de l'espace de vente. www.umdach-shopfitting.com

Wealthings SA propose un back-office pour l'outsourcing des tâches comptables et administratives. Plus qu'une fiduciaire, elle fait aussi fonction d'assistant administratif qui permet aux entreprises de se concentrer sur leur cœur de métier. Elle fournit une comptabilité en temps réel en offrant des tableaux de bord on-line permettant de prendre de meilleures décisions fondées sur des données rationnelles. www.wealthings.com

Un tout nouveau service pour les membres

C'est le jour de la 150^e Assemblée générale que le nouveau site de la CCIG a été lancé. Si ce dernier a subi un sérieux coup de jeune, il offre surtout un tout nouveau service aux membres, qui pourront dorénavant y publier leurs nouvelles d'entreprise. L'objectif est de leur permettre de s'adresser directement à leurs pairs et de bénéficier d'une visibilité accrue.

Dans la rubrique **Nouvelles des membres**, les sociétés affiliées à la CCIG pourront, après s'être « loguées » au moyen de leurs identifiants et mot de passe Swissfirms (qui leur sont rappelés à l'occasion de l'envoi du questionnaire de l'Enquête conjoncturelle de printemps), mettre en ligne un texte d'environ 1000 signes.

Ce texte devra répondre à quelques critères pour être publié, dont notamment ceux-ci : il devra présenter un intérêt pour l'ensemble des membres et avoir trait à l'activité de l'entreprise.

www.ccig.ch



Bienvenue aux nouveaux membres

La CCIG souhaite la bienvenue aux nouveaux membres admis le 9 mars 2015 lors de la séance de son Conseil.

022 TELEGENEVE SA

Télécommunications
www.naxoo.ch

AGENCE INTERNATIONALE DE TOURISME

Tourisme, événementiel
www.arts-et-decouvertes.ch

AGENCE MEDIACOM CONSULTING

Relations presse, audiovisuel
www.mediacom-consulting.ch

AJ COLLECTIONS SA

Tailleur sur mesure
www.mirpuri.com

ASSIDU SA

Gestion des risques, assurances, finances, prévoyance
www.assidu.ch

BUSINESS & PROFESSIONAL WOMEN CLUB GENÈVE

Association - www.bpw-geneve.ch

DESIGN, GHALY & CIE SUISSE

Architecture et design d'intérieur
www.design-ghaly.com

ENTREPRISE JEAN LANOIR SA

Pose de carrelage

GENEVE ESCAPADE ASSOCIATION DE GUIDES CULTURELS

Culture, tourisme
www.geneve-escapade.ch

IKOMPAR S.à.r.l.

Services web

LOBSTER INTERNATIONAL SA

Formation
www.lobsterink.com

M&C SAATCHI (Switzerland) SA

Communication et publicité
www.mcsaatchi.ch

PHILLIPS FINE WATCHES LIMITED

Vente aux enchères
www.phillips.com

PIM SPORTSGUIDE SA

Edition, communication
www.pim-sa.ch

POMERY CAPITAL

Gestion de fortune
www.pomerycapital.ch

PRESTIGE ENTERPRISE S.à.r.l.

Objets publicitaires, promotionnels et cadeaux - www.prestige-e.com

SOGECA SA - Génie civil

STRY CONSULTING

Conseils en développement durable et économies d'énergie
www.sry-consulting.ch

SWISS ENTREPRENEUR ASSOCIATION - Association

www.swissentrepreneurassociation.ch

THE NUANCE GROUP AG

Commerce de détail
www.thenuancegroup.com

Sponsors



Co-sponsors



Partenaires



2015

SPONSORS

Améliorer l'efficacité grâce à la prévention

Toute entreprise ne s'efforce-t-elle pas de réduire ses coûts (trop) élevés de production? Les accidents et les kilomètres parcourus inutilement ont un impact considérable sur la gestion d'une flotte de véhicules – les mesures visant à prévenir ces événements indésirables améliorent sensiblement l'efficacité opérationnelle.

Les accidents entraînent des coûts ainsi que, dans de nombreux cas, de grandes souffrances. La tâche première des assurances consiste à couvrir les coûts directs dans le cadre des prestations assurées. Mais il faut aussi tenir compte du fait que, dans la plupart des cas, les coûts opérationnels internes (défaillance du véhicule, absence du conducteur, temps consacré à l'organisation de la réparation, annonce du sinistre, décompte), qui ne sont pas supportés par l'assurance, dépassent le montant annuel des primes d'assurance.

Un accident peut en outre aussi avoir des conséquences graves et se traduire par la perte d'une commande ou une atteinte à la réputation de l'entreprise. Les kilomètres parcourus inutilement sont un autre facteur de hausse des coûts. Cumulés sur une année, ces derniers représentent souvent plusieurs milliers de francs par véhicule. Sans oublier, à cet égard, les effets sur l'environnement – les kilo-

mètres parcourus en plus impliquent des coûts plus élevés et plus d'émissions de CO₂.

Fleet Solutions, département d'Allianz, propose deux offres spécifiques axées sur le thème de la prévention :

- La gamme des prestations **Fleet Efficiency** permet à nos collaborateurs spécialisés dans la gestion de flottes de soutenir nos clients dans leurs efforts visant à réduire le nombre des sinistres. Des programmes spécifiques sont élaborés en collaboration avec les clients sur la base des sinistres enregistrés au cours des années précédentes. Ces programmes peuvent porter sur l'introduction d'instruments de gestion, la formation théorique et pratique des conducteurs, l'analyse de conducteurs à risque, entre autres.
- **Fleet Telematics** est un système de géolocalisation et de suivi des véhicules qui aide les clients à gérer efficacement leur parc automobile.

Les véhicules sont localisés en permanence grâce à un pistage précis en temps réel, ce qui permet d'optimiser les trajets en fonction des missions et sans concertations fastidieuses. Les données sur les itinéraires figurant dans les rapports servent à analyser l'exécution des missions et à établir les décomptes. La planification des trajets est plus efficace et permet de réduire sensiblement les coûts directs – sans distraire inutilement l'attention des chauffeurs par des demandes.

Avec **Fleet Solutions**, Allianz montre qu'elle voit au-delà des questions d'assurance pure. Nos spécialistes vous conseillent volontiers. ■

Allianz 

Allianz Suisse
Fleet Solutions
Tél. +41 58 358 71 11
Mail: fleetsolutions@allianz.ch

Dans le cadre du 125^e anniversaire du Groupe Allianz et du 150^e anniversaire de la CCIG, Allianz propose avec ses partenaires, Citroën Suisse et la section genevoise du TCS, un programme de formation destiné aux chauffeurs/livreurs des entreprises membres de la Chambre. Nous organiserons un premier événement le 19 juin 2015 au Centre de conduite TCS du Plantin à Meyrin. Les entreprises membres de la CCIG recevront une information à ce sujet dans les prochaines semaines.



1 Une priorité pour nous:

Plus de sécurité et plus d'efficacité pour votre flotte – grâce aux Fleet Solutions.

Fleet Solutions

- Augmentation de l'efficacité
- Meilleure sécurité
- Frais réduits

Allianz 

- **Fleet Efficiency** – des solutions à moyen et long terme afin de réduire le nombre des sinistres.
- **Fleet Telematics** – pour que vous gardiez toujours une vue d'ensemble.

Relogement d'entreprises, un marché à fortes opportunités: Le COMPTOIR IMMOBILIER vous oriente

Depuis deux ans, la courbe de l'offre et de la demande en matière d'immobilier d'entreprise s'est inversée. Plusieurs raisons à cette situation: l'arrivée sur le marché de projets développés en 2010 et la situation économique locale et internationale. Cette situation offre en fait de nombreuses et belles opportunités.

Les entreprises déploient désormais une nouvelle stratégie immobilière en termes d'occupation. Que cela soit pour des raisons financières ou organisationnelles, une société peut être amenée à rassembler ses sites en un même lieu, taillant ainsi son outil immobilier à sa peinture et l'adaptant à ses besoins (surface, localisation, prestations, mobilité, accessibilité, contraintes opérationnelles, visibilité).

En se regroupant, la société peut bien souvent s'offrir des locaux plus modernes et plus spacieux dans des emplacements prisés. Ce ne sont pas là les seuls avantages qui en découlent: la communication

interne est optimisée et la synergie entre les employés améliorée. Certaines entreprises en profitent également pour changer leur méthode de travail en créant notamment des open space ou en rapprochant géographiquement des entités ayant des activités complémentaires.

Le COMPTOIR IMMOBILIER, à travers son Service Immobilier d'Entreprise, s'est d'ailleurs spécialisé dans les études de relogement pour les sociétés et met à disposition de ses clients locataires et propriétaires son réseau et son savoir-faire pour l'accompagnement dans les démarches. ■

Le COMPTOIR IMMOBILIER organise à la CCIG, le vendredi 29 mai 2015, de 8h à 10h, un séminaire d'information pour les dirigeants d'entreprises et les propriétaires afin de leur présenter les possibilités et perspectives qui leur sont offertes.

Un locataire, un propriétaire et un développeur viendront partager leurs réflexions et les stratégies immobilières mises en place afin de mieux répondre aux demandes du marché actuel.

Pour ceux qui le désirent, le séminaire sera suivi d'une visite exclusive des surfaces administratives du complexe Rhône 8.

■ INSCRIPTIONS

www.ccig.ch (Agenda des événements)



COMPTOIR IMMOBILIER SA

Fabienne DUC-GONINAZ
Responsable Communication Groupe

Alexandre SIZONENKO
Responsable Service Commercial
et Résidentiel


COMPTOIR IMMOBILIER
GENÈVE · NYON · LAUSANNE · MONTREUX · SION · SIÈRE
RÉGISSEURS DEPUIS 1825

AGENDA

Midi de la Chambre

Jeudi 21 mai 2015 de 12h30 à 14h à la CCIG (accueil dès 12h)

Venez assister à la présentation des entreprises suivantes:

ALLIANZ SUISSE SA

MOBILITY CAR SHARING

TPG PUBLICITÉ SA

PSS IT SOLUTIONS SA

BJ-COFFEE – BJ-OFFICE

TOO PIXEL S.à.r.l.

MERCURI URVAL SA

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

SÉMINAIRE D'ENTREPRISE



Relevés fiscaux: un enjeu majeur pour l'avenir

Mardi 21 avril 2015 de 8h à 10h à la CCIG (accueil dès 7h45)

La Suisse doit adapter son régime fiscal aux directives européennes et américaines. Double nationalité, double imposition, consolidations fiscales ou encore taxation des trusts et holdings domiciliés sur sol helvétique sont quelques-uns des aspects qui doivent être maîtrisés, en tenant compte des engagements internationaux de la Suisse et de la législation en vigueur dans le pays d'origine et/ou de résidence du détenteur d'un compte bancaire.

Dans ce contexte, quelle solution informatique unique choisir pour le calcul de la taxe et le reporting fiscal? Après avoir étudié minutieusement plusieurs solutions, **Teamlog** a retenu Askit Tax Manager. La solution Askit exécute le traitement et le

calcul de toutes les opérations financières effectuées par un client au sein d'un institut financier et établit un rapport de contrôle avant transmission aux autorités concernées. Les rapports sont automatiquement générés en fonction des réglementations en vigueur dans les pays suivants: France, Allemagne, Italie, Autriche, Grande Bretagne, Espagne, Suisse, États-Unis, Israël.

Ce séminaire s'adresse à tous ceux qui doivent produire des relevés fiscaux, notamment: sociétés financières (banques, Family Office), organes de révision fiscale, fiduciaires et avocats fiscalistes. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

Forum de l'implantation en France



Jeudi 30 avril 2015 à la CCIG

Au cœur de la première puissance économique au monde, l'Union européenne, la France réalise 503 milliards d'euros d'importations, dont 12,5 en provenance de la Suisse, et reste un marché très porteur pour les exportateurs suisses. Cette journée s'adresse aux entreprises ayant des

projets d'implantations ou de développements en France. Elles pourront y rencontrer des experts dans tous les domaines liés à chaque stade de développement. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

Comment présenter efficacement son entreprise

Vendredi 1^{er} mai 2015 de 8h à 10h à la CCIG

Pour transmettre un message à quelqu'un, il faut retenir son attention d'emblée, en une ou deux minutes. Au travers d'exercices pratiques, ce séminaire – réservé aux membres de la CCIG – vous aidera à construire

votre présentation, qui deviendra un élément efficace de votre communication professionnelle. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

SÉMINAIRE D'ENTREPRISE

Comment investir de façon durable et socialement responsable dans le luxe ?

Mardi 5 mai 2015 de 8h à 10h à la CCIG (accueil dès 7h45)

Mark Twain disait: « Il y a deux cas dans lesquels un homme ne devrait pas spéculer en bourse: quand il n'en a pas les moyens et quand il en a. » Les investisseurs avisés savent que c'est sur les choses réelles qu'il faut miser pour sécuriser et faire croître les capitaux. **Stéphan Leterrier, Swiss Business Development** pour la société **Asia Plantation Capital (APC)**, vous présentera un investissement durable et socialement responsable qui mise sur un produit ancestral: le bois d'agar tiré de l'aquilaria. Réputé pour être le plus cher du monde, cet arbre est menacé d'extinction et son négoce requiert un certificat de la CITES. Il produit l'huile d'oud, appelée aussi « or liquide » ou « huile des dieux », qui est utilisée pour la parfumerie et les cosmétiques de luxe, dans la pharmacie et la médecine tradition-

nelle asiatique. Actuellement, le litre se négocie à 30 000 USD le litre.

APC possède et exploite une gamme variée de plantations et de fermes agricoles en Asie du Sud-Est et soutient les communautés rurales en offrant du travail à plus de 2000 salariés. Son investissement continu dans la R&D permet des rendements toujours croissants et l'huile d'oud produite est 100 % naturelle. Les investisseurs acquièrent ainsi des arbres en pleine propriété, tout en choisissant la durée et le type de placement. Venez découvrir cette méthode ancestrale et intelligente d'investissement! ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG. Paraît 11 fois par an, 3500 exemplaires

Responsable d'édition: Alexandra Rys

Rédaction: Sonam Bernhard, Fabienne Delachaux, Marie-Louise Possa, Vincent Tattini, Alexandra Rys

Publicité: Promoguide SA - Tél. 022 809 94 92

Informations: publications@ccig.ch

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny



4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale: Case postale 5039 - 1211 Genève 11. Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



TENDANCE SÉMINAIRE

Le Starling Hotel Geneva vous ouvre ses portes pour une toute nouvelle expérience. L'originalité s'offre à vous pour faciliter la créativité, le brainstorming et le team building. Un nouvel univers vous attend au Starling Hotel Geneva!

DECouvrez NOTRE OFFRE ORIGINALE!

- Dès CHF 119.- par personne et par jour
- Incluant la location de salle, deux pauses, un déjeuner
- Un mobilier original (coussins de sol « Fatboy », tables basses, ...)



STARLING GENEVA HOTEL & CONFERENCE CENTER
Route François-Peyrot 34 · CH - 1218 Le Grand-Saconnex · Geneva · Switzerland
T + 41 22 747 02 02 · meetings@shgeneva.ch · www.shgeneva.com